

# **Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif**

## **Exercice 2019**

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr), rubrique « l'Observatoire »

Si les informations pré-remplies ne sont pas correctes, veuillez contacter votre DDT

# **Table des matières**

1. Caractérisation technique du service .....	3
1.1 Présentation du territoire desservi .....	3
1.2 Mode de gestion du service .....	5
1.3 Estimation de la population desservie (D201.0) .....	8
1.4 Nombre d'abonnés .....	8
1.5 Volumes facturés .....	9
1.6 Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0) .....	10
1.7 Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert .....	10
1.8 Ouvrages d'épuration des eaux usées .....	12
1.9.1 Quantités de boues produites et évacuées .....	51
2. Tarification de l'assainissement et recettes du service .....	52
2.1 Modalités de tarification .....	52
2.2 Facture d'assainissement type (D204.0) .....	63
2.3 Recettes .....	74
3. Indicateurs de performance .....	75
3.1 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B) .....	75
3.3 Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3) .....	77
4. Financement des investissements .....	81
4.1 Montants financiers .....	81
4.2 Etat de la dette du service .....	81
4.3 Amortissements .....	81
4.4 Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux .....	82
5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau .....	84
5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0) .....	84
6. Tableau récapitulatif des indicateurs .....	85

# 1. Caractérisation technique du service

## 1.1 Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau **intercommunal**

- Nom de la collectivité : LAMBALLE TERRE ET MER
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Communauté d'Agglomération
- Compétences liées au service :

		Oui	Non
	Collecte	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Transport	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Dépollution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Contrôle de raccordement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Elimination des boues produites	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) :  
38 communes de Lamballe Terre & Mer :

Andel, Bréhand, Coëtmieux, Erquy, Hénansal, La Bouillie, La Malhoure, Landéhen, Noyal, Penguilly, Lamballe-Armor, Pléneuf Val andré, Plurien, Pommeret, Quintenic, Saint Alban, Saint Glen, Saint Rieul, Saint Trimoël, Trébry, Hénon, Quessoy, Plédéliac, Trédaniel, Saint-Denoual, Lanrelas, Trédias, Rouillac, Sévignac, Moncontour, Plémy, Plestan, Jugon-Les-Lacs Commune nouvelle, Hénanbihen, Plénée-Jugon, Eréac, Tramain, Trémeur

Existence d'une CCSPL  Oui  Non

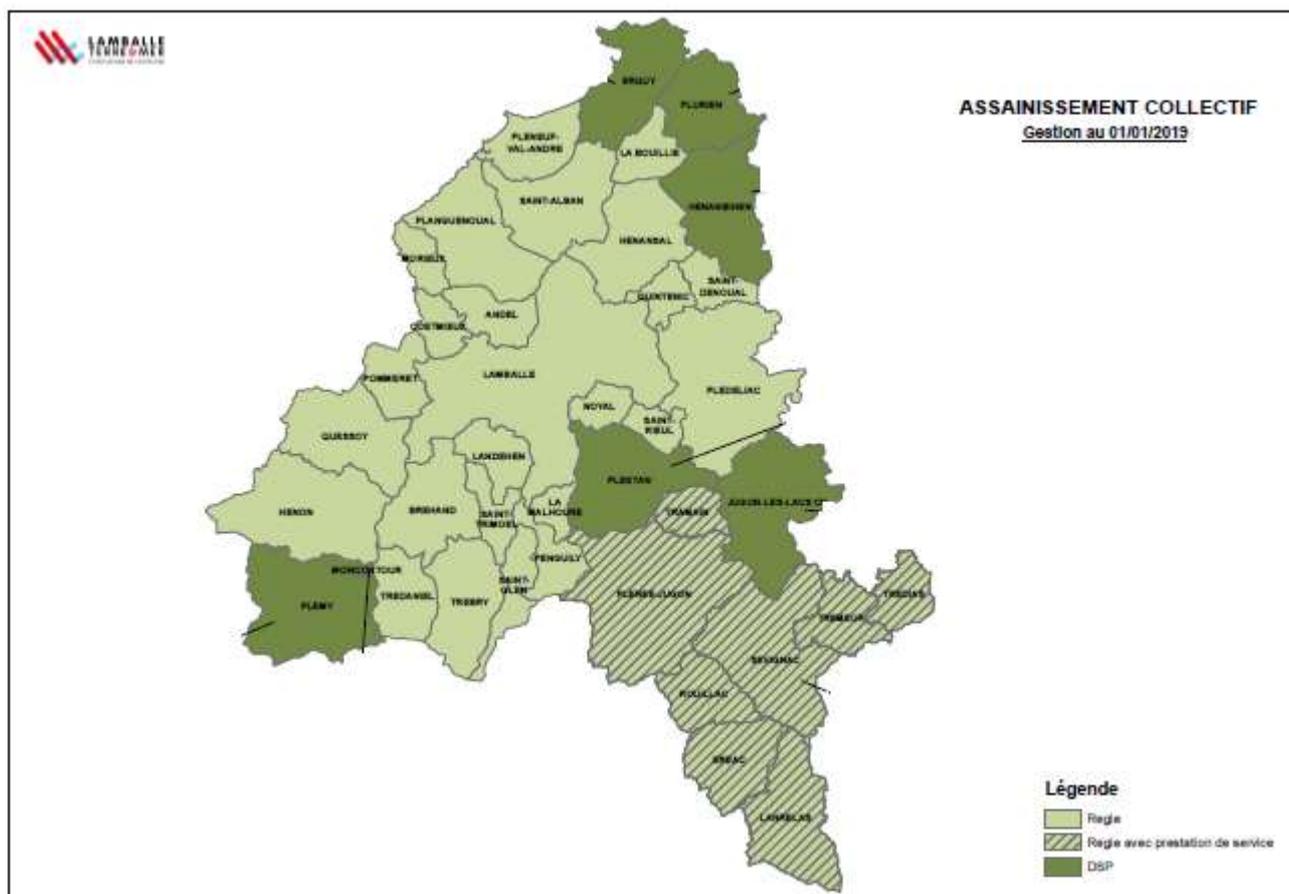
- Existence d'un règlement de service  Oui, date d'approbation\* : 21/02/2007 et 21/12/2015
- Existence d'un zonage  Oui  Non

	Etude du zonage assainissement (adopté, en cours, non initié)	Date délibération de l'adoption
ANDEL	Adopté	2005
BREHAND	Adopté	2008
COETMIEUX	Adopté	2010
EREAC	Adopté	16/03/2006
ERQUY	Adopté	22/06/2001
HENANBIHEN	Adopté	2004
HENANSAL	Adopté	2013
HENON	Adopté	16/02/2010
JUGON -DOLO	Adopté	2003
LA BOUILLIE	Adopté	21/11/2011
LA MALHOURE	Adopté	2007
LAMBALLE ARMOR	Adopté	1998
LANDEHEN	Adopté	2010
LANRELAS	Adopté	16/07/2007
MONCONTOUR	Adopté	2003
MORIEUX	Adopté	2012
NOYAL	Adopté	2012
PENGUILY	Adopté	2008
PLANGUENOUAL	Adopté	juin-05
PLEDELIAC	Adopté	2008
PLEMY	Adopté	avr-13
PLENEE JUGON	Adopté	2002
PLENEUF VAL ANDRE	Adopté	31/05/1999
PLESTAN	Adopté	2005
PLURIEN	Adopté	16/12/2013
POMMERET	Adopté	2010
QUESSOY	Adopté	04/07/2016
QUINTENIC	Adopté	1998
ROUILLAC	Adopté	2003
SAINT ALBAN	Adopté	juin-05
SAINT DENOUAL	Adopté	2000
SAINT GLEN	Adopté	1998
SAINT RIEUL	Adopté	2008
SAINT TRIMOEL	Adopté	2012
SEVIGNAC	Adopté	2006
TRAMAIN	Adopté	2003
TREBRY	Adopté	2014
TREDANIEL	Adopté	mai-00
TRÉDIAS	Adopté	2005
TREMEUR	Adopté	10/09/2007

## 1.2 Mode de gestion du service

Le service est exploité en  régie

- régie avec prestataire de service
- régie intéressée
- gérance
- délégation de service public : affermage
- délégation de service public : concession



Nom du Service	Mode de gestion	Date d'échéance du contrat DSP	Prolongation	
LA BOUILLIE	régie communautaire			
SAINT-ALBAN	régie communautaire			
PLENEUF VAL ANDRE	régie communautaire			
ERQUY	DSP	Contrat Véolia 31/12/2019	31/12/2020	Avenant 1 : suppression de la procédure de transfert des droits à déduction de la TVA. Modification des conditions de reversement de la part collectivité par le délégataire. Prise en charge du traitement d'odeur sur les postes de St Pabu et La Couture. Avenant 2 : prolongation du contrat pour une durée de 2 ans, nouvelle échéance au 31/12/2020
PLURIEN	DSP	Contrat Nantaise 31/12/2019	31/12/2020	Avenant 1 : correction formule de révision Avenant 2 : intégration de 3 PR Avenant 3 : transfert du contrat à Suez Eau France (auparavant Nantaise Des Eaux) Avenant 4 : Prolongation du contrat au 31 décembre 2020
ANDEL	régie communautaire			
BREHAND	régie communautaire			
COETMIEUX	régie communautaire			
HENANSAL	régie communautaire			
LA MALHOURE	régie communautaire			
LAMBALLE ARMOR ARMOR-ARMOR	régie communautaire			
LANDEHEN	régie communautaire			
NOYAL	régie communautaire			
PENGUILY	régie communautaire			
POMMERET	régie communautaire			
QUINTENIC	régie communautaire			
SAINT GLEN	régie communautaire			
SAINT RIEUL	régie communautaire			
SAINT TRIMOEL	régie communautaire			
TREBRY	régie communautaire			
HENON	Régie communautaire			
QUESSOY	Régie communautaire			
TREDANIEL	Régie communautaire			

PLEMY	DSP	Contrat SAUR jusqu'au 31/12/2022		Avenant n°1 : Modification de la formule d'indexation Avenant n°2 : Conditions d'application de la réforme « Construire sans détruire » Avenant n°3 : Substitution de Lamballe Terre Mer à la commune de Plémy
MONCONTOUR	DSP	Contrat STGS jusqu'au 31/12/2027		Avenant n°1 : Substitution de Lamballe Terre Mer à la commune de Moncontour
HENANBIHEN	DSP	contrat SAUR 31/12/2019		Avenant n°1 : Modification de la formule d'indexation Avenant n°2 : Conditions d'application de la réforme « Construire sans détruire » Avenant n°3 : Prise en charge de la nouvelle station d'épuration Avenant n°4 : suppression de la procédure de transfert des droits à déduction de la TVA. Modification des conditions de reversement de la part collectivité par le délégataire. Avenant n°6 : Prolongation du contrat au 31/12/2020
SAINT-DENOUAL	régie communautaire			
PLESTAN	DSP	Contrat SAUR 31/12/2019		Avenant n°1 : Modification de la formule d'indexation Transfert du droit à déduction de la TVA au délégataire Intégration dans le périmètre de délégation deux nouvelles installations Avenant n°2 : Conditions d'application de la réforme « Construire sans détruire » Avenant n°3 : Substitution de Lamballe Terre Mer à la commune de Plestan
TRAMAIN	Régie avec prestation de service			
JUGON LES LACS Commune nouvelle	DSP	Contrat SAUR 31/12/2017		Avenant n°1 : Intégration de la nouvelle station d'épuration Bout de la Ville Avenant n°2 : Modification de la formule d'indexation Avenant n°3 : Conditions d'application de la réforme « Construire sans détruire » Avenant n°4 : Précision des conditions d'application de la loi « Brottes » Intégration de la gestion des espaces verts Prise en compte des obligations d'autosurveillance Avenant n°5 : Transfert du contrat de la commune à Lamballe Terre et Mer
TREMEUR	Régie avec prestation de service			
TRÉDIAS	Régie avec prestation de service			
PLENEE JUGON	Régie avec prestation de service			
ROUILLAC	Régie avec prestation de service			
EREAC	Régie avec prestation de service			
SEVIGNAC	Régie avec prestation de service			
LANRELAS	Régie avec prestation de service			

### 1.3 Estimation de la population desservie (D201.0)

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert 48 823 habitants au 31/12/2019

### 1.4 Nombre d'abonnés

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert 28 115 abonnés domestiques et non domestiques au 31/12/2019.

COMMUNE	Nb abonné 2018 Communes compétences LTM	Nb abonné 2019
ANDEL	291	292
BREHAND	360	370
COETMIEUX	675	683
EREAC		142
ERQUY	4427	4324
HENANBIHEN		398
HENANSAL	265	277
HENON		340
JUGON LES LACS COMMUNE NOUVELLE		695
LA BOUILLIE	233	234
LA MALHOURE	156	154
LAMBALLE ARMOR ARMOR-ARMOR	7849	7 925
LANDEHEN	357	361
LANRELAS		150
NOYAL	311	308
MONCONTOUR		363
PENGUILY	121	121
PLEDELIAC		241
PLEMY		281
PLENEE JUGON		607
PLENEUF VAL ANDRE	4677	4 702
PLESTAN		353
PLESTAN CARREFOUR DU PENTHIEVRE		17
PLURIEN	591	622
POMMERET	618	626
QUESSOY		1345
QUINTENIC	76	73
ROUILLAC		67
SAINT ALBAN	683	716
SAINT DENOUAL		92
SAINT GLEN	128	130
SAINTT RIEUL	152	157
SAINT TRIMOEL	79	81
SEVIGNAC		154
TRAMAIN		181
TREBRY	90	90
TREDANIEL		186
TRÉDIAS		58
TREMEUR		199
<b>TOTAL</b>	<b>22 139</b>	<b>28 115</b>

## 1.5 Volumes facturés

	Volumes facturés durant l'exercice 2019 en m <sup>3</sup>	Volumes facturés durant l'exercice 2018 en m <sup>3</sup> (communes relevant du champ de compétence ltm en 2018)
Total des volumes facturés aux abonnés domestiques Communes en DSP	534 915	303 135
Total des volumes facturés aux abonnés domestiques Commune en régie	1 481 819	1 184 504
Total des volumes facturés aux abonnés non domestiques	627 342	667 701
Total des volumes facturés abonnés domestiques Commune en Prestations de services	113 293	
Total des volumes facturés	2 757 369	2 155 340

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

## 1.6 Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)

Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de 9 au 31/12/2019 (8 au 31/12/2017).

Autorisation de déversement	Date	Volume
Pêcheries d'Armorique (ERQUY)	12 février 2015	12120
Cooperl (lavage Cedev S3) (Lamballe-Armor)	26 novembre 2016	16 260
	26 novembre 2016	408 655
	26 novembre 2016	10 782
Valoroeuf (Lamballe-Armor)	4 juillet 2017	54 925
Le Gouessant (Lamballe-Armor)	21 août 2017	22 326
Jarnoux (Lamballe-Armor)	26 avril 2017	17 879
Inariz lavage (Lamballe-Armor)	29 septembre 2016	7 391
Le monde des Crêpes (Lamballe-Armor)	7 mai 2019	20 781
Marie Morin (QUESOY)	31 décembre 2015	9 813
Sobreval (JUGON LES LACS COMMUNE NOUVELLE)	12 juillet 2017	21 132
Aire de repos Carmoran (PLESTAN)	17 avril 2019	1 240
Cooperl (Plestan)	27 octobre 2009	2 906
Transport Gaudin & Béchu (LANRELAS)	30 mars 2015	
Société avicole du vieux Manoir (LANRELAS)	30 mars 2015	

## 1.7 Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert

Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de 535.85 km de réseau:

	Réseau séparatif	Réseau unitaire	TOTAL
DSP	140.550	5.193	145.743
PRESTATIONS DE SERVICES	38.71	0	38.71
REGIE	349.4	2	351.4
TOTAL	528.66	7.193	535.85

## 1.8 Ouvrages d'épuration des eaux usées

Le service gère 27 stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assurent le traitement des eaux usées.

### STEU N°1 : Lagune Naturelle de Landéhen

Code Sandre de la station : 0422098S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Lagunage naturel	
Date de mise en service	30/09/1989	
Commune d'implantation	Landéhen (22098)	
Lieu-dit	Le Havre	
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	500	
Nombre d'abonnés raccordés	361	
Nombre d'habitants raccordés	935	
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	75	
Prescriptions de rejet		
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du 9/11/1981 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	La CHAUVAIS , puis Truite

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Lagunage naturel	
Date de mise en service	01/06/1991	
Commune d'implantation	LAMBALLE ARMOR (22093)	
Lieu-dit	Bel air d'En Bas	
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	400	
Nombre d'abonnés raccordés	202	
Nombre d'habitants raccordés	460	
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	60	
Prescriptions de rejet		
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du ... 13/04/1988 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Saint Aubin

Code Sandre de la station : 0422093S0005

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Lagunage naturel	
Date de mise en service	30/04/1989	
Commune d'implantation	LAMBALLE ARMOR (22093)	
Lieu-dit	La Clôture	
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	1000	
Nombre d'abonnés raccordés	268	
Nombre d'habitants raccordés	587	
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	150	
Prescriptions de rejet		
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du ... 13/04/1988 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Hôpital, puis Chiffrouet

<b>Caractéristiques générales</b>		
Filière de traitement	Filtres Plantés	
Date de mise en service	31/01/1998	
Commune d'implantation	Penguily (22165)	
Lieu-dit	La Malardais	
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	300	
Nombre d'abonnés raccordés	121	
Nombre d'habitants raccordés	295	
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	45	
<b>Prescriptions de rejet</b>		
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du ... 19/10/2012 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau des Hyas

<b>Caractéristiques générales</b>	
Filière de traitement	Filtres Plantés
Date de mise en service	01/01/2007
Commune d'implantation	Trébry (22345)
Lieu-dit	La Croix
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	250
Nombre d'abonnés raccordés	90
Nombre d'habitants raccordés	141
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	37,5
<b>Prescriptions de rejet</b>	
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du ... 26/01/2004 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur      Sol
	Nom du milieu récepteur      Truite

Code Sandre de la station : 0422093S0009

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Filtres à Sables	
Date de mise en service	01/05/1999	
Commune d'implantation	LAMBALLE ARMOR (22093)	
Lieu-dit	La Doberie	
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	80	
Nombre d'abonnés raccordés	29	
Nombre d'habitants raccordés	65	
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	12	
Prescriptions de rejet		
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du ... 21/06/1996 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	LE CHIFFROUËT

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Lagunage naturel	
Date de mise en service	31/07/1987	
Commune d'implantation	Morieux (22154)	
Lieu-dit	La Moissonière	
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	400	
Nombre d'abonnés raccordés	375	
Nombre d'habitants raccordés	790	
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	60	
Prescriptions de rejet		
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du ... 03/04/1987 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau de MORIEUX

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Disques biologiques	
Date de mise en service	01/08/2004	
Commune d'implantation	Quintenic (22261)	
Lieu-dit	La Vallée	
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	250	
Nombre d'abonnés raccordés	223	
Nombre d'habitants raccordés	73	
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	34,5	
Prescriptions de rejet		
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du ... 21/07/2015 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Frémur

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Lagunage naturel	
Date de mise en service	31/01/1994	
Commune d'implantation	LAMBALLE ARMOR (22093)	
Lieu-dit	Le bourg	
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	300	
Nombre d'abonnés raccordés	81	
Nombre d'habitants raccordés	249	
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	45	
Prescriptions de rejet		
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du ... 01/08/1991 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	La Truite

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Filtres Plantés	
Date de mise en service	01/10/2005	
Commune d'implantation	LAMBALLE ARMOR (22093)	
Lieu-dit		
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	190	
Nombre d'abonnés raccordés	81	
Nombre d'habitants raccordés	218	
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	28,5	
Prescriptions de rejet		
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du ... 21/07/2015 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Evron

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Lagunage naturel	
Date de mise en service	01/12/1993	
Commune d'implantation	Saint-Rieul (22326)	
Lieu-dit	Le Bouchonnet	
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	300	
Nombre d'abonnés raccordés	157	
Nombre d'habitants raccordés	343	
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	45	
Prescriptions de rejet		
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du ... 22/07/1992 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Gast

<b>Caractéristiques générales</b>		
Filière de traitement	Lagunage naturel	
Date de mise en service	31/07/1993	
Commune d'implantation	Hénansal (22077)	
Lieu-dit	Calibray	
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	350	
Nombre d'abonnés raccordés	277	
Nombre d'habitants raccordés	697	
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	52,5	
<b>Prescriptions de rejet</b>		
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du ... 01/08/1991 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Saint-Gueltas

**STEU N°13 : Station d'Epuration de Souleville**

Code Sandre de la station : 0422093S0003

<b>Caractéristiques générales</b>	
Filière de traitement	Boue activée aération prolongée (très faible charge)
Date de mise en service	31/01/1984
Commune d'implantation	LAMBALLE ARMOR (22093)
Lieu-dit	Souleville
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	80000
Nombre d'abonnés raccordés : 6240 LAMBALLE ARMOR, Maroué en partie, Saint-Aaron, Bourg d'Andel, Bourg de Noyal	
Nombre d'habitants raccordés : estimé 15000	
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	3500
<b>Prescriptions de rejet</b>	
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du ... 3/12/1999 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur      Rivière
	Nom du milieu récepteur      Le Gouessant

<b>Caractéristiques générales</b>		
Filière de traitement	Filtres Plantés	
Date de mise en service	01/09/2002	
Commune d'implantation	Saint-Trimoël (22332)	
Lieu-dit	Bourg	
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	160	
Nombre d'abonnés raccordés	81	
Nombre d'habitants raccordés	138	
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	24	
<b>Prescriptions de rejet</b>		
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du ... 22/06/2007 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	La Truite

<b>Caractéristiques générales</b>		
Filière de traitement	Filtres Plantés	
Date de mise en service	30/09/1991	
Commune d'implantation	La Malhouré (22140)	
Lieu-dit		
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	550	
Nombre d'abonnés raccordés	154	
Nombre d'habitants raccordés	379	
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	95	
<b>Prescriptions de rejet</b>		
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du ... 20/07/2007 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	LES HAYES, puis La Truite

Code Sandre de la station : 0422093S0011

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Filtres à Sables	
Date de mise en service	01/10/2002	
Commune d'implantation	LAMBALLE ARMOR (22093)	
Lieu-dit	La Roirie	
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	40	
Nombre d'abonnés raccordés	15	
Nombre d'habitants raccordés	35	
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	6	
Prescriptions de rejet		
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du ... 21/07/2015 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Chiffrouet

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Lagunage naturel	
Date de mise en service	01/03/2002	
Commune d'implantation	Saint-Glen (22296)	
Lieu-dit	Le Bas Bourg	
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	350	
Nombre d'abonnés raccordés	130	
Nombre d'habitants raccordés	272	
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		
Prescriptions de rejet		
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du ... 15/03/1999 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Gouessant

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Lagunage naturel	
Date de mise en service	01/01/1995	
Commune d'implantation	LAMBALLE ARMOR (22093)	
Lieu-dit		
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	200	
Nombre d'abonnés raccordés	94	
Nombre d'habitants raccordés	252	
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	30	
Prescriptions de rejet		
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du ... 01/08/1991 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Evron

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Lagunage naturel	
Date de mise en service	01/01/1984	
Commune d'implantation	Coëtmieux (22044)	
Lieu-dit	La Haute Rivière	
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	1200	
Nombre d'abonnés raccordés	683	
Nombre d'habitants raccordés	1487	
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	180	
Prescriptions de rejet		
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du ... 28/10/1982 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	EVRON

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Lagunage naturel	
Date de mise en service	01/12/1983	
Commune d'implantation	Pommeret (22246)	
Lieu-dit	Le Thalwegg	
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	1200	
Nombre d'abonnés raccordés	626	
Nombre d'habitants raccordés	1377	
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	180	
Prescriptions de rejet		
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du ... 27/06/1983 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Rocher, Grézouar , puis Saint René

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Lagunage naturel	
Date de mise en service	30/04/1989	
Commune d'implantation	LAMBALLE ARMOR (22093)	
Lieu-dit	Le Petit Pramet	
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	1000	
Nombre d'abonnés raccordés	265	
Nombre d'habitants raccordés	697	
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	150	
Prescriptions de rejet		
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du ... 13/04/1988 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Guevière

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Lagunage naturel	
Date de mise en service	23/12/1987	
Commune d'implantation	Bréhand (22015)	
Lieu-dit	Le Greny	
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	500	
Nombre d'abonnés raccordés	370	
Nombre d'habitants raccordés	900	
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	75	
Prescriptions de rejet		
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du ... 13/04/1988 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	La Truite

**STEU N°23 : Station d'Épuration de Pléneuf Val André**

Code Sandre de la station : 0422186S0001

<b>Caractéristiques générales</b>		
Filière de traitement	Boue activée aération prolongée	
Date de mise en service	28/02/1979	
Commune d'implantation	Pléneuf-Val-André (22186)	
Lieu-dit	Route du Petit Train	
Capacité nominale STEU en EH <sup>(4)</sup>	21000	
Nombre d'abonnés raccordés	Pléneuf-Val-André : 4585	
	Planguenoual : 96	
	Saint- Alban : 653	
Nombre d'habitants raccordés en été	4988	
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	3670	
<b>Prescriptions de rejet</b>		
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du ... 18/01/2010	
	<input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau côtière
	Nom du milieu récepteur	Manche

Code Sandre de la station : 0422173S0001

<b>Caractéristiques générales</b>		
Filière de traitement	Boue activée aération prolongée	
Date de mise en service	02/03/2012	
Commune d'implantation	Planguenoual (22173)	
Lieu-dit	Le Bas St Marc	
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	1600	
Nombre d'abonnés raccordés	727	
Nombre d'habitants raccordés	1056	
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	400	
<b>Prescriptions de rejet</b>		
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du ... 21/10/2009 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Ruisseau
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau des Coulées

**STEU N°25 : Lagune Naturelle de La Bouillie**

Code Sandre de la station : 0422012S0001

<b>Caractéristiques générales</b>	
Filière de traitement	Lagunage naturel
Date de mise en service	01/11/2002
Commune d'implantation	La Bouillie (22012)
Lieu-dit	La Verdure
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	900
Nombre d'abonnés raccordés	232 pour La Bouillie
	28 pour Henansal
Nombre d'habitants raccordés	565
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	697
<b>Prescriptions de rejet</b>	
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du ... 04/04/2001
	<input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur Rivière
	Nom du milieu récepteur L'Islet

**STEU N°26 : Station d'Épuration d'Erquy**

Code Sandre de la station : 0422054S0001

<b>Caractéristiques générales</b>		
Filière de traitement		Boue activée aération prolongée
Date de mise en service		01/01/1982
Commune d'implantation		Erquy (22054)
Lieu-dit		Tu Es Roc
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		20000
Nombre d'abonnés raccordés Erquy Pléneuf-Val-André		4 427
Nombre d'habitants raccordés		3401
Soumise à	Autorisation en date	22/01/2015
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau côtière
	Nom du milieu récepteur	MANCHE après BASSIN MAREE

**STEU N°27 : Station d'Épuration de Plurien**

Code Sandre de la station : 0422242S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement		Boue activée aération prolongée
Date de mise en service		01/01/2008
Commune d'implantation		Plurien (22242)
Lieu-dit		Rue du marchard
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		2500
Nombre d'abonnés raccordés		622
Nombre d'habitants raccordés		842
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		300
Soumise à	Déclaration en date	20/09/2012
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Rejet Superficiel
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau Le Lehen

**STEU N°28 : Station d'Épuration d'HENANBIHEN**

Code Sandre de la station : 0422076S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement		Boues Activées aération prolongée
Date de mise en service		30/06/2016
Commune d'implantation		HENANBIHEN (22076)
Lieu-dit		Le Bourg
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		1000
Nombre d'abonnés raccordés		399
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		210
Nombre d'habitants raccordés		669
Soumise à	Déclaration en date	20/09/2012
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Ruisseau
	Nom du milieu récepteur	Le Frémur

**STEU N°29 : Station d'Épuration de SAINT DENOUAL**

Code Sandre de la station : 0422286S0004

<b>Caractéristiques générales</b>		
Filière de traitement		Filtres plantes de roseaux
Date de mise en service		01/10/2010
Commune d'implantation		SAINT DENOUAL
Lieu-dit		Bourg
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		265
Nombre d'abonnés raccordés		92
Nombre d'habitants raccordés		153
Soumise à	Déclaration en date	25/04/2007
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Rejet Superficiel
	Nom du milieu récepteur	Le Frémur Amont

**STEU N°30 : Station d'Épuration de HENON**

Code Sandre de la station : 0422079S0001

<b>Caractéristiques générales</b>		
Filière de traitement		Boue activée
Date de mise en service		24/11/2014
Commune d'implantation		HENON
Lieu-dit		Bourg
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		900
Nombre d'abonnés raccordés		340
Nombre d'habitants raccordés		985
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		135
Soumise à	Déclaration en date	12/12/2011
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Rejet Superficiel
	Nom du milieu récepteur	Le Bel Orient

**STEU N°31 : Station d'Épuration de QUESSOY l'Espérance**

Code Sandre de la station : 0422258S0003

Caractéristiques générales		
Filière de traitement		Lagunage naturel
Date de mise en service		01/01/1994
Commune d'implantation		QUESSOY
Lieu-dit		L'Espérance
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		800
Nombre d'abonnés raccordés		180
Nombre d'habitants raccordés		580
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		120
Soumise à	Déclaration en date	03/01/1995
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Rejet Superficiel
	Nom du milieu récepteur	Le Crezouad

**STEU N°32 : Station d'Épuration de QUESSOY L Hôpital**

Code Sandre de la station : 0422258S0002

Caractéristiques générales		
Filière de traitement		Lagunage naturel
Date de mise en service		01/01/1975
Commune d'implantation		QUESSOY
Lieu-dit		L'Hôpital
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		400
Nombre d'abonnés raccordés		150
Nombre d'habitants raccordés		305
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		60
Soumise à	Déclaration en date	13/10/1980
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Rejet Superficiel
	Nom du milieu récepteur	Le Moulin de l'Hôpital

**STEU N°33 : Station d'Épuration de QUESSOY Le Pré Long**

Code Sandre de la station : 0422258S0006

Caractéristiques générales		
Filière de traitement		Lagunage naturel
Date de mise en service		01/06/2007
Commune d'implantation		QUESSOY
Lieu-dit		Le Pré long
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		1870
Nombre d'abonnés raccordés		943
Nombre d'habitants raccordés		1828
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		500
Soumise à	Déclaration en date	07/04/2005
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Rejet Superficiel
	Nom du milieu récepteur	Le Colombier

**STEU N°34 : Station d'Épuration de QUESSOY Sainte Blaise**

Code Sandre de la station : 0422258S0005

Caractéristiques générales		
Filière de traitement		Filtre à sable
Date de mise en service		01/09/2006
Commune d'implantation		QUESSOY
Lieu-dit		Sainte Blaise
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		160
Nombre d'abonnés raccordés		57
Nombre d'habitants raccordés		88
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		24
Soumise à	Déclaration en date	26/12/2000 – Arrêté ministériel 21/07/2015
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Rejet Superficiel
	Nom du milieu récepteur	L'Évron

**STEU N°35 : Station d'Épuration de PLEDELIAC**

Code Sandre de la station : 0422175S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement		Filtres plantés de roseaux
Date de mise en service		10/07/2011
Commune d'implantation		PLEDELIAC
Lieu-dit		Route de St Esprit
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		500
Nombre d'abonnés raccordés		241
Nombre d'habitants raccordés		453
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		110
Soumise à	Déclaration en date	24/05/2016
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Rejet Superficiel
	Nom du milieu récepteur	Les Petits Douets

**STEU N°36 : Station d'Épuration de TREDANIEL**

Code Sandre de la station : 0422346S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement		Lagunage naturel
Date de mise en service		01/01/1979
Commune d'implantation		TREDANIEL
Lieu-dit		Rue du marchand
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		400
Nombre d'abonnés raccordés		186
Nombre d'habitants raccordés		365
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		60
Soumise à	Déclaration en date	20/12/1985
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Le Valorin

**STEU N°37 : Station d'Épuration de PLEMY**

Code Sandre de la station : 0422184S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement		Lagunage naturel
Date de mise en service		01/12/1987
Commune d'implantation		PLEMY
Lieu-dit		Bourg
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		460
Nombre d'abonnés raccordés		281
Nombre d'habitants raccordés		541
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		69
Soumise à	Déclaration en date	21/01/1988
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Rejet Superficiel
	Nom du milieu récepteur	Le Moulin du Launay

**STEU N°38 : Station d'Épuration de MONCONTOUR**

Code Sandre de la station : 0422153S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement		Boue activée aération prolongée
Date de mise en service		01/06/1965
Commune d'implantation		Moncontour
Lieu-dit		Le bourg
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		1300
Nombre d'habitants raccordés		1162
Nombre d'abonnés raccordés		363
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		195
Soumise à	Déclaration en date	07/12/1987
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Rejet Superficiel
	Nom du milieu récepteur	L'Evron

**STEU N°39 : Station d'Épuration de PLESTAN**

Code Sandre de la station : 0422193S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement		Boue activée aération prolongée
Date de mise en service		01/09/2012
Commune d'implantation		PLESTAN
Lieu-dit		Le Val
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		1 000
Nombre d'abonnés raccordés		343
Nombre d'habitants raccordés		714
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		150
Soumise à	Déclaration en date	29/07/2010
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Rejet Superficiel
	Nom du milieu récepteur	Le Gast

**STEU N°40 : Station d'Épuration de TRAMAIN**

Code Sandre de la station : 0422341S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement		Lagunage naturel
Date de mise en service		01/01/1990
Commune d'implantation		TRAMAIN
Lieu-dit		La Croix Balisson
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		400
Nombre d'abonnés raccordés		182
Nombre d'habitants raccordés		421
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		60
Soumise à	Déclaration en date	15/04/1988
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Rejet Superficiel
	Nom du milieu récepteur	Le Gast

**STEU N°41 : Station d'Épuration de JUGON LES LACS Commune nouvelle Dolo**

Code Sandre de la station : 0422051S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement		Lagunage naturel
Date de mise en service		01/12/1986
Commune d'implantation		Jugon-les-Lacs Commune nouvelle
Lieu-dit		Dolo cimetièrre
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		400
Nombre d'abonnés raccordés		122
Nombre d'habitants raccordés		214
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		60
Soumise à	Déclaration en date	09/09/1985
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Rejet Superficiel
	Nom du milieu récepteur	La Rieulle

**STEU N°42 : Station d'Épuration de JUGON LES LACES Commune nouvelle Le bout de la Ville**

Code Sandre de la station : 0422084S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement		Boue activée aération prolongée
Date de mise en service		01/02/2013
Commune d'implantation		Jugon-les-Lacs Commune nouvelle
Lieu-dit		Le Bout de la Ville
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		2700
Nombre d'abonnés raccordés		470
Nombre d'habitants raccordés		802
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		509
Soumise à	Déclaration en date	20/09/2012
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Rejet Superficiel
	Nom du milieu récepteur	L'Arguenon

**STEU N°43 : Station d'Épuration de JUGON LES LACS Commune nouvelle St Igneuc**

Code Sandre de la station : 0422084S0002

Caractéristiques générales		
Filière de traitement		Lagunage naturel
Date de mise en service		01/07/1990
Commune d'implantation		Jugon-les-Lacs Commune nouvelle
Lieu-dit		Saint Igneuc
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		350
Nombre d'abonnés raccordés		103
Nombre d'habitants raccordés		253
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		52.5
Soumise à	Déclaration en date	20/09/2012
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Le Cas de la Barre

**STEU N°44 : Station d'Épuration de TREMEUR**

Code Sandre de la station : 0422369S0006

Caractéristiques générales		
Filière de traitement		Boue activée aération prolongée
Date de mise en service		20/08/2015
Commune d'implantation		TREMEUR
Lieu-dit		La Ville Bouin
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		670
Nombre d'abonnés raccordés		206
Nombre d'habitants raccordés		370
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		100
Soumise à	Déclaration en date	08/08/2014
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Rejet Superficiel
	Nom du milieu récepteur	La Rosette

**STEU N°45 : Station d'Épuration de TRÉDIAS**

Code Sandre de la station : 0422315S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement		Filtres plantés de roseaux
Date de mise en service		01/09/2012
Commune d'implantation		TRÉDIAS
Lieu-dit		Saint Uriel
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		190
Nombre d'abonnés raccordés		62
Nombre d'habitants raccordés		80
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		28,5
Soumise à	Déclaration en date	21/07/2015
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Rejet Superficiel
	Nom du milieu récepteur	La Rosette

**STEU N°46 : Station d'Épuration de PLENNEE JUGON Bourg**

Code Sandre de la station : 0422185S0002

Caractéristiques générales		
Filière de traitement		Boue activée aération prolongée
Date de mise en service		01/01/1983
Commune d'implantation		PLENNEE JUGON
Lieu-dit		Bourg
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		1500
Nombre d'abonnés raccordés		555
Nombre d'habitants raccordés		1110
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		225
Soumise à	Déclaration en date	09/11/1981
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Rejet Superficiel
	Nom du milieu récepteur	L'Arguenon

**STEU N°47 : Station d'Épuration de PLENEE JUGON Langouhère**

Code Sandre de la station : 0422185S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement		Lagunage naturel
Date de mise en service		01/11/1991
Commune d'implantation		PLENEE JUGON
Lieu-dit		Langouhère
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		300
Nombre d'abonnés raccordés		51
Nombre d'habitants raccordés		139
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		30
Soumise à	Déclaration en date	11/07/1991
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Arguenon

**STEU N°48 : Station d'Épuration de ROUILLAC**

Code Sandre de la station : 0422267S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement		Filtres plantés de roseaux
Date de mise en service		01/10/2006
Commune d'implantation		ROUILLAC
Lieu-dit		Bourg
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		150
Nombre d'abonnés raccordés		69
Nombre d'habitants raccordés		114
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		22,5
Soumise à	Déclaration en date	21/07/2015
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Rejet Superficiel
	Nom du milieu récepteur	La Rosette

**STEU N°49 : Station d'Épuration d'EREAC**

Code Sandre de la station : 0422053S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement		Filtres plantés de roseaux
Date de mise en service		15/06/2012
Commune d'implantation		EREAC
Lieu-dit		Route de Sévignac
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		300
Nombre d'abonnés raccordés		151
Nombre d'habitants raccordés		352
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		56
Soumise à	Déclaration en date	06/07/2011
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Rejet Superficiel
	Nom du milieu récepteur	La Rosette

**STEU N°50 : Station d'Épuration de SEVIGNAC**

Code Sandre de la station : 0422337S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement		Lagunage naturel
Date de mise en service		26/12/2000
Commune d'implantation		SEVIGNAC
Lieu-dit		YC n°10
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		400
Nombre d'abonnés raccordés		159
Nombre d'habitants raccordés		320
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		60
Soumise à	Déclaration en date	30/11/1990
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Le Rochereuil

Code Sandre de la station : 0422114S0001

<b>Caractéristiques générales</b>		
Filière de traitement		Lagunage naturel
Date de mise en service		01/05/1993
Commune d'implantation		LANRELAS
Lieu-dit		Route de Plumaugat
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		800
Nombre d'abonnés raccordés		174
Nombre d'habitants raccordés		330
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		120
Soumise à	Déclaration en date	05/12/1991
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Rejet Superficiel
	Nom du milieu récepteur	La Rance

EH : Equivalent habitant

Unité de mesure permettant d'évaluer la capacité d'une station d'épuration. Cette unité de mesure se base sur la quantité de pollution émise par personne et par jour. 1 EH = 60 g de DBO5/jour en entrée station soit 21,6 kg de DBO5/an

## 1.9 Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

### 1.9.1 Quantités de boues produites et évacuées

Installations	Exercice 2019 en tMS boues produites	Exercice 2019 en tMS boues évacuées	Destination des boues
Station d'Épuration de Souleville LAMBALLE ARMOR	536	495	compostage
Station d'Épuration de Pléneuf-Val-André	105,8	133,07	épandage
Station d'Épuration de Planguenoual LAMBALLE ARMOR	1,369	0	---
Station d'Épuration d' Erquy	97,5	54,6	épandage
Station d'Épuration de Plurien	7,36	26,5	épandage
Station d'Épuration de Plénée-Jugon	9,1	19,5	épandage
Station d'Épuration de Plestan	15,8	10,6	épandage
Station d'Épuration de Moncontour	16,2	13	épandage
Station d'Épuration d'Hénanbihen	18,3	0	---
Station d'Épuration de Jugon les Lacs Commune nouvelle	45,8	6.9	Épandage et compostage
Station d'Épuration de Trémeur	0,05	0	---
Station d'épuration d'Hénon	17,8	0	---
Station d'épuration de Quessoy	28,63	10,44	épandage
<b>Total des boues évacuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre</b>	<b>899,709</b>	<b>762,71</b>	---

## **2. Tarification de l'assainissement et recettes du service**

### **2.1 Modalités de tarification**

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibérations adoptées fixant les tarifs du service d'assainissement collectif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

	Date délibération
<i>Dolo</i>	<i>13/11/2018</i>
<i>Eréac</i>	<i>13/11/2018</i>
<i>Erquy</i>	<i>13/11/2018</i>
<i>Héanbihen</i>	<i>13/11/2018</i>
<i>Hénon</i>	<i>13/11/2018</i>
<i>Jugon Les Lacs commune nouvelle</i>	<i>13/11/2018</i>
<i>La Bouillie</i>	<i>13/11/2018</i>
<i>Lamballe-Armor</i>	<i>15/11/2018</i>
<i>Lanrelas</i>	<i>19/11/2018</i>
<i>Moncontour</i>	<i>29/11/2018</i>
<i>Planguenoual</i>	<i>06/12/2018</i>
<i>Plédéliac</i>	<i>21/09/2018</i>
<i>Plémy</i>	<i>06/10/2018</i>
<i>Plénée Jugon</i>	<i>12/11/2018</i>
<i>Pléneuf val André</i>	<i>13/09/2018</i>
<i>Plestan</i>	<i>08/11/2018</i>
<i>Plurien</i>	<i>18/10/2018</i>
<i>Quessoy</i>	<i>18/10/2018</i>
<i>Rouillac</i>	<i>29/11/2018</i>
<i>Sain-tAlban</i>	<i>14/12/2018</i>
<i>Saint-Denoual</i>	<i>19/11/2018</i>
<i>Sévignac</i>	<i>30/11/2018</i>
<i>Tramain</i>	<i>26/11/2018</i>
<i>Trédaniel</i>	<i>03/12/2018</i>
<i>Trédias</i>	<i>29/11/2018</i>
<i>Trémeur</i>	<i>03/12/2018</i>

La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

- Pour les communes de Andel, Bréhand, Coëtmieux, Hénansal, La Malhoure, Lamballe-Armor, Landéhen, Morieux, Noyal, Penguily, Pommeret, Quintenic, Saint Glen, Saint Rieul, Saint Trimoël, Trébry :

Tarifs		Au 01/01/2019
<b>Part de la collectivité</b>		
Part fixe (€ HT/an)		
	Abonnement <sup>(1)</sup>	28,00 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )		
	Prix au m <sup>3</sup>	2,306 €/m <sup>3</sup>
<b>Taxes et redevances</b>		
TVA	Taux de TVA <sup>(2)</sup>	10 %
Redevances	Modernisation des réseaux de collecte	0,15 €/m <sup>3</sup>

- Pour la commune d'Erquy :

Tarifs		Au 01/01/2019
<b>Part de la collectivité</b>		
Part fixe (€ HT/an)		
	Abonnement <sup>(1)</sup>	29,05 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )		
	Prix au m <sup>3</sup>	1,109 €/m <sup>3</sup>
<b>Part du délégataire (en cas de délégation de service public)</b>		
Part fixe (€ HT/an)		
	Abonnement <sup>(1)</sup>	15,07 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )		
	Prix au m <sup>3</sup>	0,887 €/m <sup>3</sup>
<b>Taxes et redevances</b>		
TVA	Taux de TVA <sup>(2)</sup>	10 %
Redevances	Modernisation des réseaux de collecte	0,15 €/m <sup>3</sup>

- Pour la commune de La Bouillie :

Tarifs		Au 01/01/2019
<b>Part de la collectivité</b>		
Part fixe (€ HT/an)		
	Abonnement <sup>(1)</sup>	67,50 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )		
	Prix au m <sup>3</sup>	1,768€/m <sup>3</sup>
<b>Taxes et redevances</b>		
TVA	Taux de TVA <sup>(2)</sup>	10 %
Redevances	Modernisation des réseaux de collecte	0,15 €/m <sup>3</sup>

- Pour la commune de Planguenoual (Lamballe-Armor) :

Tarifs		Au 01/01/2019
<b>Part de la collectivité</b>		
Part fixe (€ HT/an)		
	Abonnement <sup>(1)</sup>	74,67 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )		
	Prix au m <sup>3</sup>	1,957 €/m <sup>3</sup>
<b>Taxes et redevances</b>		
TVA	Taux de TVA <sup>(2)</sup>	10 %
Redevances	Modernisation des réseaux de collecte	0,15 €/m <sup>3</sup>

- Pour la commune de Pléneuf-Val-André :

Tarifs		Au 01/01/2019
<b>Part de la collectivité</b>		
Part fixe (€ HT/an)		
	Abonnement individuel 3 m <sup>3</sup> <sup>(1)</sup>	69,60 € HT
	Abonnement collectif 3 m <sup>3</sup> <sup>(1)</sup>	141,33 € HT
	Abonnement collectif 5 m <sup>3</sup> <sup>(1)</sup>	211,90 € HT
	Abonnement collectif 7 m <sup>3</sup> <sup>(1)</sup>	564,79 € HT
	Abonnement collectif 12 m <sup>3</sup> <sup>(1)</sup>	917,87 € HT
	Abonnement collectif 20 m <sup>3</sup> <sup>(1)</sup>	1270,95 € HT
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )		
	Prix au m <sup>3</sup>	1,688 €/m <sup>3</sup>
<b>Taxes et redevances</b>		
TVA	Taux de TVA <sup>(2)</sup>	10 %
Redevances	Modernisation des réseaux de collecte	0,15 €/m <sup>3</sup>

- Pour la commune de Saint Alban :

Tarifs		Au 01/01/2019
<b>Part de la collectivité</b>		
Part fixe (€ HT/an)		
	Abonnement <sup>(1)</sup>	73,27 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )		
	Prix au m <sup>3</sup>	1,834 €/m <sup>3</sup>
<b>Taxes et redevances</b>		
TVA	Taux de TVA <sup>(2)</sup>	10 %
Redevances	Modernisation des réseaux de collecte	0,15 €/m <sup>3</sup>

- Pour la commune de Plurien :

Tarifs		Au 01/01/2019
<b>Part de la collectivité</b>		
Part fixe (€ HT/an)		
	Abonnement <sup>(1)</sup>	53,30 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )		
	Prix au m <sup>3</sup>	1,343 €/m <sup>3</sup>
<b>Part du délégataire (en cas de délégation de service public)</b>		
Part fixe (€ HT/an)		
	Abonnement <sup>(1)</sup>	28,13 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )		
	Prix au m <sup>3</sup>	0,963 €/m <sup>3</sup>
<b>Taxes et redevances</b>		
TVA	Taux de TVA <sup>(2)</sup>	10 %
Redevances	Modernisation des réseaux de collecte	0,15 €/m <sup>3</sup>

- Pour la commune de Quessoy :

Tarifs		Au 01/01/2019
<b>Part de la collectivité</b>		
Part fixe (€ HT/an)		
	Abonnement <sup>(1)</sup>	12,00 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )		
	Prix au m <sup>3</sup>	2,001 €/m <sup>3</sup>
<b>Taxes et redevances</b>		
TVA	Taux de TVA <sup>(2)</sup>	10 %
Redevances	Modernisation des réseaux de collecte	0,15 €/m <sup>3</sup>

- Pour la commune de Plédéliac :

Tarifs		Au 01/01/2019
<b>Part de la collectivité</b>		
Part fixe (€ HT/an)		
	Abonnement <sup>(1)</sup>	90,398 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )		
	Prix au m <sup>3</sup>	0.598 €/m <sup>3</sup>
<b>Taxes et redevances</b>		
TVA	Taux de TVA <sup>(2)</sup>	10 %
Redevances	Modernisation des réseaux de collecte	0,15 €/m <sup>3</sup>

- Pour la commune de Trédaniel :

Tarifs		Au 01/01/2019
<b>Part de la collectivité</b>		
Part fixe (€ HT/an)		
	Abonnement <sup>(1)</sup>	43.41 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )		
	Prix au m <sup>3</sup>	0,995 €/m <sup>3</sup>
<b>Taxes et redevances</b>		
TVA	Taux de TVA <sup>(2)</sup>	10 %
Redevances	Modernisation des réseaux de collecte	0,15 €/m <sup>3</sup>

- Pour la commune de Hénou :

Tarifs		Au 01/01/2019
<b>Part de la collectivité</b>		
Part fixe (€ HT/an)		
	Abonnement <sup>(1)</sup>	49,34 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )		
	Prix au m <sup>3</sup>	
	1 <sup>ère</sup> tranche de 0 à 500 m <sup>3</sup>	0.70 €/m <sup>3</sup>
	2 <sup>ème</sup> tranche = de 500 m <sup>3</sup>	0.588 €/m <sup>3</sup>
	3 <sup>ème</sup> tranche = de 2 000 m <sup>3</sup>	0.588 €/m <sup>3</sup>
<b>Taxes et redevances</b>		
TVA	Taux de TVA <sup>(2)</sup>	10 %
Redevances	Modernisation des réseaux de collecte	0,15 €/m <sup>3</sup>

- Pour la commune de Saint Denoual :

Tarifs		Au 01/01/2019
<b>Part de la collectivité</b>		
Part fixe (€ HT/an)		
	Abonnement <sup>(1)</sup>	140,00 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )		
	Prix au m <sup>3</sup>	0.8746 €/m <sup>3</sup>
<b>Taxes et redevances</b>		
TVA	Taux de TVA <sup>(2)</sup>	10 %
Redevances	Modernisation des réseaux de collecte	0,15 €/m <sup>3</sup>

- Pour la commune de Tramain :

Tarifs		Au 01/01/2019
<b>Part de la collectivité</b>		
Part fixe (€ HT/an)		
	Abonnement <sup>(1)</sup>	54,00 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )		
	Prix au m <sup>3</sup>	1,27 €/m <sup>3</sup>
<b>Taxes et redevances</b>		
TVA	Taux de TVA <sup>(2)</sup>	10 %
Redevances	Modernisation des réseaux de collecte	0,15 €/m <sup>3</sup>

- Pour la commune de Tremeur :

Tarifs		Au 01/01/2019
<b>Part de la collectivité</b>		
Part fixe (€ HT/an)		
	Abonnement <sup>(1)</sup>	104,00 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )		
	Prix au m <sup>3</sup>	1,395 €/m <sup>3</sup>
<b>Taxes et redevances</b>		
TVA	Taux de TVA <sup>(2)</sup>	10 %
Redevances	Modernisation des réseaux de collecte	0,15 €/m <sup>3</sup>

- Pour la commune de Seignac :

Tarifs		Au 01/01/2019
<b>Part de la collectivité</b>		
Part fixe (€ HT/an)		
	Abonnement <sup>(1)</sup>	27,12 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )		
	Prix au m <sup>3</sup> tranche 1 (de 0 à 1 000 m <sup>3</sup> )	0,551 €/m <sup>3</sup>
	Prix au m <sup>3</sup> tranche 2 (au-delà de 1 000 m <sup>3</sup> )	0,496 €/m <sup>3</sup>
<b>Taxes et redevances</b>		
TVA	Taux de TVA <sup>(2)</sup>	10 %
Redevances	Modernisation des réseaux de collecte	0,15 €/m <sup>3</sup>

- Pour la commune de Trédias :

Tarifs		Au 01/01/2019
<b>Part de la collectivité</b>		
Part fixe (€ HT/an)		
	Abonnement <sup>(1)</sup>	100,00 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )		
	Prix au m <sup>3</sup>	1,052 €/m <sup>3</sup>
<b>Taxes et redevances</b>		
TVA	Taux de TVA <sup>(2)</sup>	10 %
Redevances	Modernisation des réseaux de collecte	0,15 €/m <sup>3</sup>

- Pour la commune de Lanrelas :

Tarifs		Au 01/01/2019
<b>Part de la collectivité</b>		
Part fixe (€ HT/an)		
	Abonnement <sup>(1)</sup>	39,20 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )		
	Prix au m <sup>3</sup> tranche 1 (de 0 à 1 000 m3)	1,198 €/m <sup>3</sup>
	Prix au m <sup>3</sup> tranche 2 (de 1 000 à 2 000 m3)	0,800 €/m <sup>3</sup>
	Prix au m <sup>3</sup> tranche 2 (au-delà de 2 000 m3)	0,800 €/m <sup>3</sup>
<b>Taxes et redevances</b>		
TVA	Taux de TVA <sup>(2)</sup>	10 %
Redevances	Modernisation des réseaux de collecte	0,15 €/m <sup>3</sup>

- Pour la commune de Rouillac :

Tarifs		Au 01/01/2019
<b>Part de la collectivité</b>		
Part fixe (€ HT/an)		
	Abonnement <sup>(1)</sup>	72,00 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )		
	Prix au m <sup>3</sup>	0,978 €/m <sup>3</sup>
<b>Taxes et redevances</b>		
TVA	Taux de TVA <sup>(2)</sup>	10 %
Redevances	Modernisation des réseaux de collecte	0,15 €/m <sup>3</sup>

- Pour la commune d'Eréac :

Tarifs		Au 01/01/2019
<b>Part de la collectivité</b>		
Part fixe (€ HT/an)		
	Abonnement <sup>(1)</sup>	60,00 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )		
	Prix au m <sup>3</sup>	1,835 €/m <sup>3</sup>
<b>Taxes et redevances</b>		
TVA	Taux de TVA <sup>(2)</sup>	10 %
Redevances	Modernisation des réseaux de collecte	0,15 €/m <sup>3</sup>

- Pour la commune Jugon les Lacs Commune nouvelle :

Tarifs		Au 01/01/2019	
Part de la collectivité		Jugon Les Lacs	Dolo
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement <sup>(1)</sup>	20,64 €	20,64 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )			
	Tranche de 0 à 3 000 m <sup>3</sup>	1,30 €/m <sup>3</sup>	0,94 €/m <sup>3</sup>
	Tranche supérieur à 3 000 m <sup>3</sup>	0,65 €/m <sup>3</sup>	
<b>Part du délégataire (en cas de délégation de service public)</b>			
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement <sup>(1)</sup>	23,66 €	23,66 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )			
	Tranche de 0 à 3 000 m <sup>3</sup>	0,977 €/m <sup>3</sup>	0,977 €/m <sup>3</sup>
	Tranche supérieur à 3 000 m <sup>3</sup>	0,669 €/m <sup>3</sup>	0,669 €/m <sup>3</sup>
<b>Taxes et redevances</b>			
TVA	Taux de TVA <sup>(2)</sup>	10 %	10 %
Redevances	Modernisation des réseaux de collecte	0,15 €/m <sup>3</sup>	0,15 €/m <sup>3</sup>

- Pour la commune de Hénanbihen :

Tarifs		Au 01/01/2019
<b>Part de la collectivité</b>		
Part fixe (€ HT/an)		
	Abonnement <sup>(1)</sup>	62,98 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )		
	Prix au m <sup>3</sup>	0,903 €/m <sup>3</sup>
<b>Part du délégataire (en cas de délégation de service public)</b>		
Part fixe (€ HT/an)		
	Abonnement <sup>(1)</sup>	23,76 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )		
	Prix au m <sup>3</sup>	0,648 €/m <sup>3</sup>
<b>Taxes et redevances</b>		
TVA	Taux de TVA <sup>(2)</sup>	10 %
Redevances	Modernisation des réseaux de collecte	0,15 €/m <sup>3</sup>

- Pour la commune de Plestan :

Tarifs		Au 01/01/2019
<b>Part de la collectivité</b>		
Part fixe (€ HT/an)		
	Abonnement <sup>(1)</sup>	49,58 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )		
	Prix au m <sup>3</sup> tranche 1 (0 à 1 000 m3)	1,712 €/m <sup>3</sup>
	Prix au m <sup>3</sup> tranche 2 (au-delà de 1 000 m3)	1,380 €/m <sup>3</sup>
<b>Part du délégataire (en cas de délégation de service public)</b>		
Part fixe (€ HT/an)		
	Abonnement <sup>(1)</sup>	30,67 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )		
	Prix au m <sup>3</sup> tranche 1 (0 à 1 000 m3)	0,971 €/m <sup>3</sup>
	Prix au m <sup>3</sup> tranche 2 (au-delà de 1 000 m3)	0,971 €/m <sup>3</sup>
<b>Taxes et redevances</b>		
TVA	Taux de TVA <sup>(2)</sup>	10 %
Redevances	Modernisation des réseaux de collecte	0,15 €/m <sup>3</sup>

- Pour la commune de Moncontour :

Tarifs		Au 01/01/2019
<b>Part de la collectivité</b>		
Part fixe (€ HT/an)		
	Abonnement <sup>(1)</sup>	23,34 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )		
	Prix au m <sup>3</sup>	0,634 €/m <sup>3</sup>
<b>Part du délégataire (en cas de délégation de service public)</b>		
Part fixe (€ HT/an)		
	Abonnement <sup>(1)</sup>	12,94 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )		
	Prix au m <sup>3</sup>	1,007 €/m <sup>3</sup>
<b>Taxes et redevances</b>		
TVA	Taux de TVA <sup>(2)</sup>	10 %
Redevances	Modernisation des réseaux de collecte	0,15 €/m <sup>3</sup>

- Pour la commune de Pémy :

Tarifs		Au 01/01/2019
<b>Part de la collectivité</b>		
Part fixe (€ HT/an)		
	Abonnement <sup>(1)</sup>	19,12 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )		
	Prix au m <sup>3</sup>	0,774 €/m <sup>3</sup>
<b>Part du délégataire (en cas de délégation de service public)</b>		
Part fixe (€ HT/an)		
	Abonnement <sup>(1)</sup>	15,53 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )		
	Prix au m <sup>3</sup>	0,466 €/m <sup>3</sup>
<b>Taxes et redevances</b>		
TVA	Taux de TVA <sup>(2)</sup>	10 %
Redevances	Modernisation des réseaux de collecte	0,15 €/m <sup>3</sup>

- Pour la commune de Plénée-Jugon :

Tarifs		Au 01/01/2019
<b>Part de la collectivité</b>		
Part fixe (€ HT/an)		
	Abonnement <sup>(1)</sup>	76,74 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )		
	Prix au m <sup>3</sup>	1,769 €/m <sup>3</sup>
<b>Taxes et redevances</b>		
TVA	Taux de TVA <sup>(2)</sup>	10 %
Redevances	Modernisation des réseaux de collecte	0,15 €/m <sup>3</sup>

## 2.2 Facture d'assainissement type (D204.0)

Pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m<sup>3</sup>/an), la facture avec les tarifs applicables au 01/01/2019 est présentée ci-dessous :

- Pour les communes de Andel, Bréhand, Coëtmieux, Hénansal, La Malhoure, LAMBALLE ARMOR, Landéhen, Morieux, Noyal, Penguily, Pommeret, Quintenic, Saint Glen, Saint Rieul, Saint Trimoël, Trébry :

	tarif	montant annuel
part abonnement:		
collectivité	28	28,00
délégataire		0,00
total		28,00
part m3:		
collectivité	2,306	276,72
délégataire		0,00
total		276,72
redevance modernisation	0,15	18,00
TOTAL HT		322,72
TOTAL TTC		354,99
coût au m3	2,96	

- Pour la commune d'Erquy :

		tarif	montant annuel
part abonnement:	collectivité	29,05	29,05
	délégataire	15,07	15,07
	total		44,12
part m3:	collectivité	1,109	133,08
	délégataire	0,887	106,44
	total		239,52
redevance modernisation		0,15	18,00
TOTAL HT			301,64
TOTAL TTC			331,80
coût au m3		2,77	

- Pour la commune de La Bouillie :

		tarif	montant annuel
part abonnement:	collectivité	67,5	67,50
	délégataire		0,00
	total		67,50
part m3:	collectivité	1,768	212,16
	délégataire		0,00
	total		212,16
redevance modernisation		0,15	18,00
TOTAL HT			297,66
TOTAL TTC			327,43
coût au m3		2,73	

- Pour la commune de Planguenoual :

		tarif	montant annuel
part abonnement:	collectivité	74,67	74,67
	délégataire		0,00
	total		74,67
part m3:	collectivité	1,957	234,84
	délégataire		0,00
	total		234,84
redevance modernisation		0,15	18,00
TOTAL HT			327,51
TOTAL TTC			360,26
coût au m3		3,00	

- Pour la commune de Pléneuf Val André :

	tarif	montant annuel	
part abonnement:	collectivité délégataire total	69,6	69,60
			0,00
			69,60
part m3:	collectivité délégataire total	1,688	202,56
			0,00
			202,56
redevance modernisation	0,15	18,00	
TOTAL HT		290,16	
TOTAL TTC		319,18	
coût au m3	2,66		

- Pour la commune de saint Alban :

	tarif	montant annuel	
part abonnement:	collectivité délégataire total	73,27	73,27
			0,00
			73,27
part m3:	collectivité délégataire total	1,834	220,08
			0,00
			220,08
redevance modernisation	0,15	18,00	
TOTAL HT		311,35	
TOTAL TTC		342,49	
coût au m3	2,85		

- Pour la commune de Plurien :

	tarif	montant annuel	
part abonnement:	collectivité délégataire total	53,3	53,30
		28,13	28,13
			81,43
part m3:	collectivité délégataire total	1,343	161,16
		0,963	115,56
			276,72
redevance modernisation	0,15	18,00	
TOTAL HT		376,15	
TOTAL TTC		413,77	
coût au m3	3,45		

- Pour la commune de Hénanbihen

	tarif	montant annuel
part abonnement:	collectivité	62,98
	délégataire	23,76
	total	86,74
part m3:	collectivité	0,903
	délégataire	0,648
	total	186,12
redevance modernisation	0,15	18,00
TOTAL HT		290,86
TOTAL TTC		319,95
coût au m3	2,67	

- Pour la commune de Plémy

	tarif	montant annuel
part abonnement:	collectivité	19,12
	délégataire	15,33
	total	42,88
part m3:	collectivité	0,914
	délégataire	0,466
	total	165,60
redevance modernisation	0,15	18,00
TOTAL HT		226,48
TOTAL TTC		249,13
coût au m3	2,08	

- Pour la commune de Quessoy

	tarif	montant annuel
part abonnement:	collectivité	12
	délégataire	
	total	12,00
part m3:	collectivité	2,001
	délégataire	
	total	240,12
redevance modernisation	0,15	18,00
TOTAL HT		270,12

TOTAL TTC		297,13
coût au m3	2,48	

- Pour la commune de Trédaniel

		tarif	montant annuel
part abonnement:	collectivité	43,41	43,41
	délégataire		
total			43,41
part m3:	collectivité	0,995	119,40
	délégataire		0,00
total			119,40
redevance modernisation		0,15	18,00
TOTAL HT			180,81
TOTAL TTC			198,89
coût au m3		1,66	

- Pour la commune de Hénon

		tarif	montant annuel
part abonnement:	collectivité	49,34	49,34
	délégataire		
total			49,34
part m3:	collectivité	0,7	84,00
	délégataire		0,00
total			84,00
redevance modernisation		0,15	18,00
TOTAL HT			151,34
TOTAL TTC			166,47
coût au m3		1,39	

- Pour la commune de Moncontour

		tarif	montant annuel
part abonnement:	collectivité	23,34	23,34
	délégataire	12,94	12,94
total			36,28
part m3:	collectivité	0,634	76,08
	délégataire	1,007	120,84
total			196,92
redevance modernisation		0,15	18,00
TOTAL HT			251,20
TOTAL TTC			276,32
coût au m3		2,30	

- Pour la commune de Plédéliac

	tarif	montant annuel
part abonnement:		
collectivité	90,37	90,37
délégataire		
total		90,37
part m3:		
collectivité	0,598	71,76
délégataire		0,00
total		71,76
redevance modernisation	0,15	18,00
TOTAL HT		180,13
TOTAL TTC		198,14
coût au m3	1,65	

- Pour la commune de Plestan

	tarif	montant annuel
part abonnement:		
collectivité	49,58	49,58
délégataire	30,67	30,67
total		80,25
part m3:		
collectivité	1,712	205,44
délégataire	0,971	116,52
total		321,96
redevance modernisation	0,15	18,00
TOTAL HT		420,21
TOTAL TTC		462,23
coût au m3	3,85	

- Pour la commune de Saint-Denoual

	tarif	montant annuel
part abonnement:		
collectivité	140	140
délégataire		
total		140,00
part m3:		
collectivité	0,8746	104,95
délégataire		0,00
total		104,95
redevance modernisation	0,15	18,00
TOTAL HT		262,95
TOTAL TTC		289,25
coût au m3	2,41	

- Pour la commune de Jugon Les Lacs commune nouvelle

	tarif	montant annuel
part abonnement:		
collectivité	20,64	20,64
délégataire	23,66	23,66
total		44,30
part m3:		
collectivité	1,3	156,00
délégataire	0,977	117,24
total		273,24
redevance modernisation	0,15	18,00
TOTAL HT		335,54
TOTAL TTC		369,09
coût au m3	3,08	

Dolo	tarif	montant annuel
part abonnement:		
collectivité	20,64	20,64
délégataire	23,66	23,66
total		44,30
part m3:		
collectivité	0,94	112,80
délégataire	0,977	117,24
total		230,04
redevance modernisation	0,15	18,00
TOTAL HT		292,34
TOTAL TTC		321,57
coût au m3	2,68	

- Pour la commune d'Eréac

	tarif	montant annuel
part abonnement:		
collectivité	60	60
délégataire		
total		60,00
part m3:		
collectivité	1,385	166,20
délégataire		0,00
total		166,20
redevance modernisation	0,15	18,00
TOTAL HT		244,20
TOTAL TTC		268,62
coût au m3	2,24	

- Pour la commune de Rouillac

	tarif	montant annuel
part abonnement:		
collectivité délégataire	72	72
total		72,00
part m3:		
collectivité délégataire	0,978	117,36
total		0,00
		117,36
redevance modernisation	0,15	18,00
TOTAL HT		207,36
TOTAL TTC		228,10
coût au m3	1,90	

- Pour la commune de Tramain

	tarif	montant annuel
part abonnement:		
collectivité délégataire	54	54
total		54,00
part m3:		
collectivité délégataire	1,27	152,40
total		0,00
		152,40
redevance modernisation	0,15	18,00
TOTAL HT		224,40
TOTAL TTC		246,84
coût au m3	2,06	

- Pour la commune de Trédias

	tarif	montant annuel
part abonnement:		
collectivité délégataire	100	100
total		100,00
part m3:		
collectivité délégataire	1,052	126,24
total		0,00
		126,24
redevance modernisation	0,15	18,00
TOTAL HT		244,24
TOTAL TTC		268,66
coût au m3	2,24	

- Pour la commune de Trémeur

	tarif	montant annuel
part abonnement:		
collectivité délégataire total	104	104 104,00
part m3:		
collectivité délégataire total	1,395	1,395 0,00 1,395
redevance modernisation	0,15	18,00
TOTAL HT		123,40
TOTAL TTC		135,73
coût au m3	1,13	

- Pour la commune de Sévignac

	tarif	montant annuel
part abonnement:		
collectivité délégataire total	27,12	27,12 27,12
part m3:		
collectivité délégataire total	0,551	66,12 0,00 66,12
redevance modernisation	0,15	18,00
TOTAL HT		111,24
TOTAL TTC		122,36
coût au m3	1,02	

- Pour la commune de Plénée Jugon

	tarif	montant annuel
part abonnement:		
collectivité délégataire total	76,74	76,74 76,74
part m3:		
collectivité délégataire total	1,769	212,28 0,00 212,28
redevance modernisation	0,15	18,00
TOTAL HT		307,02
TOTAL TTC		337,72
coût au m3	2,81	

- Pour la commune de lanrelas

	tarif	montant annuel
part abonnement:		
collectivité	39,2	39,2
délégataire		
total		39,20
part m3:		
collectivité	1,198	143,76
délégataire		0,00
total		143,76
redevance modernisation	0,15	18,00
TOTAL HT		200,96
TOTAL TTC		221,06
coût au m3	1,84	

## 2.3 Recettes

### Recettes de la collectivité :

■ Recettes d'exploitation										
• Recettes de la collectivité										
Type de recette	REGIE	ERQUY	PLURIEN	MONCONTOUR	HENANBIHEN	PLEMY	PLESTAN	JUGON LES LACS	PLENEE JUGON	TOTAL
	2019*	2019	2019	2019	2019	2019	2019	2019	2019	
Redevance eaux usées Domestiques										
Redevance eaux usées non Domestiques										
<b>Total redevances</b>	<b>4 706 635,66</b>	<b>476 032,94</b>	<b>129 181,57</b>	<b>31 295,37</b>	<b>62 331,96</b>	<b>15 722,55</b>	<b>62 747,92</b>	<b>109 997,99</b>	<b>1 426,69</b>	<b>5 595 372,65</b>
Recette pour boues et effluents importés										
Régularisations (+/-)										
Recettes de raccordement										
Subvention de l'Agence de l'Eau										
Contribution au titre des eaux pluviales										
Recettes liées aux travaux	54 666,57									54 666,57
Recettes liées aux antennes radio		3 226,75								
Contribution exceptionnelle du budget général										
Recette pour traitement de matières de vidange	46 233,59									
Recettes – contrôle assainissement	40 042,48									40 042,48
Recettes Exploitant contrôle délégation		9 246,58				373,69	1 108,36	2 979,16		12 599,43
<b>Total des recettes</b>	<b>4 847 578,30</b>	<b>488 506,27</b>	<b>129 181,57</b>	<b>31 295,37</b>	<b>62 331,96</b>	<b>16 096,24</b>	<b>62 747,92</b>	<b>112 977,15</b>	<b>1 426,69</b>	<b>5 752 141,47</b>
Total des recettes										-

## **3. Indicateurs de performance**

### **3.1 *Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)***

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

**La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 100 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).**

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

## INDICATEURS DE PERFORMANCE

		REGIE	MONCONTOUR	PLEMY	PLESTAN	JUGON LES LACS	HENANBIHEN	ERQUY	PLURIEN
INDICATEURS DE PERFORMANCE REGIE	nombre de points	points potentiels	points potentiel	points potentiel	points potentiel				
<b>PARTIE A : PLAN DES RESEAUX</b> (15 points)									
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'auto-surveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	10	10	10	10	10	10	10	10
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	5	5	5	5	5	5	5	5
<b>PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX</b> (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)									
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions (1)	10	10	0	11	12	12	15	12
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux									
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres									
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)	10	10	15	15	12	15	11	0
<b>PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX</b> (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)									
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions (3)	10	0	0	0	10	12	13	13
VP.257 - Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	10	10	10	10	10	10	10	10
VP.258 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	0	10	10	10	10	10	10	10
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux <sup>(4)</sup>	oui : 10 points non : 0 point	10	0	0	0	0	0	0	0
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	10	10	10	10	10	10	10	10
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	10	0	0	10	10	10	10	0
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	10	0	0	0	10	10	0	0
<b>TOTAL (indicateur P202.2B)</b>	<b>120</b>	<b>95</b>	<b>65</b>	<b>60</b>	<b>81</b>	<b>99</b>	<b>104</b>	<b>94</b>	<b>70</b>

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points.

Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10, 11, 12, 13, 14 et 15

(4) non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

### 3.3 Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)

Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

Pour l'exercice 2019, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est 100%.

#### Station d'épuration par disques Biologiques de Quintenic :

Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	0.3
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0.3

#### Station d'Epuration de Souleville :

Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	495
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		495

**Station d'Epuration de Pléneuf-Val-André :**

Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation agricole	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	133.07
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		133,07

**Station d'Epuration d'Erquy**

Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation agricole	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	54.600
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		101

**Station d'Epuration de Plurien :**

Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation agricole	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	18,81
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	3,18
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	4,5
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		26.49

**Station d'Epuration de Plénée-Jugon :**

Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation agricole	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	15.5
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		15,5

**Station d'Epuration de Plestan :**

Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation agricole	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	10.6
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		10,6

**Station d'Epuration de Moncontour :**

Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation agricole	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	13
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		13

**Station d'Epuration de Jugon les Lacs commune nouvelle :**

Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation agricole	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	6.90
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	16,76
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		23,66

**Station d'Epuration de Quessoy :**

Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation agricole	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	10.44
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		10,44

## **4. Financement des investissements**

### **4.1 Montants financiers**

	<b>Exercice 2019</b>
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	6 296 435.00
Montants des subventions en €	541 889.00
Montants des contributions du budget général en €	

### **4.2 Etat de la dette du service**

L'état de la dette au 31 décembre 2019 fait apparaître les valeurs suivantes :

	<b>TOTAL</b>
	<b>2019</b>
Encours de la dette au 31 décembre	<b>13 660 817,64</b>
Remboursements au cours de l'exercice	<b>1 362 878,29</b>
dont en intérêts	<b>322 614,12</b>
dont en capital	<b>1 040 264,17</b>

### **4.3 Amortissements**

	<b>TOTAL</b>
	<b>2019</b>
Montant de la dotation aux amortissements selon le CA	<b>2 076 494,41</b>

#### **4.4 Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux**

Projets travaux	
Saint Aaron	Traitement tertiaire
Saint-Glen	Traitement tertiaire
Saint Trimoel	Réalisation bassin d'infiltration
La Bouillie	Extension du réseau
La Bouillie	Construction nouvelle station
Pleneuf-Val-André	Renouvellement du poste de refoulement du Mocquetet
Plurien	Mise en séparatif
Lamballe-Armor (Planguenoual)	Rénovation et renouvellement réseaux
Lamballe-Armor	Unité de traitement tertiaire station d'épuration de Souleville
Lanrelas	Déphosphoration
Erquy	Aménagement de la filière boues
Jugon Les Lacs commune nouvelle	Transfert des eaux usées de St Igneuc
Pléneuf-Val-André	Optimisation transfert des boues de la station d'épuration
Bréhand	Construction nouvelle station

Etudes		
Moncontour	Mise en séparatif du réseau unitaire	Etude de faisabilité
Moncontour/Trédaniel	Construction d'une station commune	Etude d'incidence
Landéhen/ Maroué/ Meslin	Construction d'une station d'épuration	Etudes d'incidence
Quintenic	Mise en place d'une déphosphatation & création d'une zone d'infiltration	Etude Porter à connaissance
Plédélic	Extension de la station	Eude d'incidence
Tramain	Extension de la station	Etude d'incidence
Sévignac	Amélioration de la filière de traitement par mise en place d'une unité de déphosphoration	Etude d'incidence
Quessoy/ L'Hôpital	Transfert des eaux usées vers Yffiniac	Etude d'incidence
Lamballe-Armor	Réhabilitation du Poste de refoulement du Centre technique	Etude de faisabilité

## **5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau**

### ***5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)***

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

6 550,00 € ont été versés à un fonds de solidarité (part collectivité)

## **6. Tableau récapitulatif des indicateurs**

		Valeur 2017	Valeur 2019
	<b>Indicateurs descriptifs des services</b>		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif		48 823
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées		11
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]		899.70
D204.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> [€/m <sup>3</sup> ]		2.737
	<b>Indicateurs de performance</b>		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées		100%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]		83,5
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006		
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006		
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006		
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation		100%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m <sup>3</sup> ]		

---